

Pascal FRANCOZ, paysan à Saint Offenge Dessous

Fils de paysan, Pascal effectue des études de mécanique générale, puis travaille comme tourneur pendant deux années et fait les 3x8 pendant douze ans. Mais la passion de l'élevage et des animaux est plus forte, il devient double actif sur la ferme familiale, avant de s'engager dans un GAEC en 1996 après une formation en agriculture pour adulte. En 2001, il quitte le GAEC désirant travailler seul et mettre en application ses idées. L'année suivante, il s'installe donc en production laitière sur une partie de la ferme familiale à Saint Offenge Dessous et construit un bâtiment.

Produire énormément ne correspond pas à ma pensée. Je préfère produire moins, mais de meilleure qualité.

Les premières années, le lait est livré à la coopérative de la commune et transformé en tomme et emmental de Savoie. En novembre 2002, l'AOC est accordée à la tome des Bauges. Pascal oriente son troupeau pour pouvoir produire du lait destiné à la fabrication de la tome des Bauges. Il nous explique ce choix : « Dès le début, j'ai cru au développement des fromages sous signe de qualité d'autant que nous sommes en zone de montagne. Le prix de vente du lait (en AOC Tome des Bauges) est également plus attractif (environ 48€/1000 L par rapport à l'IGP Tomme/Emmental). Le cahier des charges impose une limitation de la production (moyenne de livraison 5500 L/VL/an), une limitation de concentré, et impose que les vaches doivent manger de

La valorisation de l'herbe permet d'obtenir un revenu décent.

l'herbe pendant 120 jours minimum (sans apport de fourrage dans l'auge), qui peuvent être non consécutifs. A partir du 31 décembre prochain, les troupeaux devront être composés au minimum de 50% de Tarine et d'Abondance (la Montbéliarde est également acceptée dans le cahier des charges), alors qu'aujourd'hui c'est 30%. Cela confortera les races locales. Je m'y retrouve dans ce cahier des charges ». En 2007, la coopérative de Trévignin se met à produire de la tome des Bauges, désormais Pascal livrera son lait à cette coopérative.

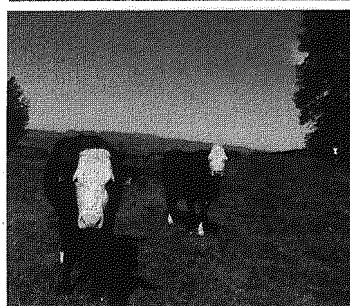
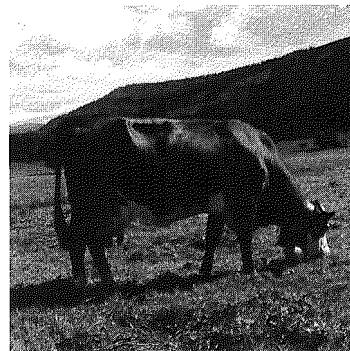
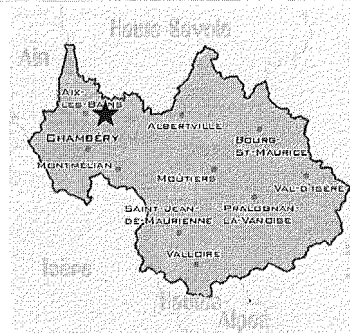
La production d'herbages de qualité

La ferme est située sur le versant occidental du massif des Bauges, là où la pente et l'altitude (700 mètres), rendent extrêmement difficile la culture des céréales, celles-ci sont donc achetées en totalité, chez un paysan situé à une dizaine de kilomètres. Il n'existe pas de filière locale d'approvisionnement en tourteaux de colza, le concentré protéique est donc un mélange de tourteau, issu de filière tracée sans OGM. Dans ce contexte et pour compenser, la recherche d'autonomie alimentaire repose uniquement sur la valorisation de l'herbe. Les priorités de Pascal sont donc la production d'herbe pour le pâturage et les récoltes de foin et regain de qualité. Comme il le dit avec une pointe de malice non dissimulée « *Je fais du lait pour pas cher... puisque c'est l'herbe la base de l'alimentation ! Ce n'est pas des achats de concentrés ou autres...* ». Les vaches laitières pâturent, indistinctement, la nuit, comme le jour depuis le mois d'avril jusqu'à novembre. Durant cette longue période elles reçoivent un peu de concentré (environ 2,5 kg/vache). De même, la distribution de foin est stoppée durant 120 jours, conformément au cahier des charges, voir plus longtemps si la quantité et la qualité d'herbe sont suffisantes. La très bonne qualité du foin

récolté en vrac et séché en grange permet de réduire considérablement la consommation de concentrés. Pascal apporte donc un soin particulier aux pâtures, lesquelles jouent un rôle, non négligeable, dans la santé du troupeau et la valeur nutritionnelle du lait produit. « *Je crois qu'en donnant des aliments sains à nos animaux, comme l'herbe qui n'est pas traitée, on le retrouve dans la qualité des produits et par extension cela influe sur la santé humaine !* ».

En 2010, il fut l'un des lauréats du premier concours agricole national des prairies fleuries dans les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux de France. A la différence des jachères fleuries, qui sont semées sur des terres non exploitées, les prairies fleuries sont des herbages naturellement riches en espèces végétales et destinés à la production de fourrage pour les animaux. La totalité des parcelles sont pâturées ou fauchées pour l'alimentation du bétail. La qualité des fourrages est très importante, puisque les prairies fleuries sont par exemple à la base de la typicité du terroir de production des fromages d'appellation (AOC). Elles jouent à ce titre un rôle essentiel dans l'image des produits et des paysans. Elles permettent également le maintien d'un milieu où la biodiversité faunistique et floristique est préservée. Insectes, oiseaux, reptiles, batraciens ou petits mammifères sont abondants dans ces milieux herbagers menacés par les changements de pratiques agricoles. Enfin les prairies naturelles offrent une grande souplesse d'exploitation (adaptation aux changements climatiques) et l'intérêt des prairies extensives dans la captation du carbone est réel et comparable à celui d'une forêt gérée durablement.

Nous laisserons la conclusion à Pascal : « *Si tu travailles raisonnablement, tu peux vivre de ton métier !* »



Quelques données techniques économiques

UTH : 1
SAU : 65 ha dont 20 en alpage.
Cheptel : 30 vaches laitières et 30 génisses.
Races : Abondance et Montbéliarde
Production : environ 5500 L/an par vache, soit 167 000 L
Alimentation : été : herbe ; hiver : foin et compléments céréaliers. Environ tonne d'aliment / vache / an.
Commercialisation : lait destiné à la coopérative de Trévignin, transformé en Tome des Bauges (AOC).
Bâtiment : étable construite en 2002.
Matériel : Séchage en grange, tracteur matériel de fenaison.
 Adhérent de 2 CUMA

Cet article est cofinancé par :

Rhône-Alpes



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

l'Europe en Rhône-Alpes avec le PACADER